

GRANDS DEFIS DE L'ENVIRONNEMENT II

CONSIGNES

Dans le cadre de l'UE "Les grands Défis de l'Environnement II (approche pratique), il est demandé aux étudiants de réaliser une étude de cas en binôme.

- Le sujet de l'étude sera choisi dans la liste ci-jointe. Les binômes qui le souhaitent peuvent choisir un sujet personnel à condition de le faire valider par l'équipe pédagogique (communiquer le sujet avec 3-4 lignes d'explication et de motivation à Jane Lecomte ou Marc Girondot (jane.lecomte@u-psud.fr ou marc.girondot@u-psud.fr) avant le 2 février 2012)
- Les binômes seront interdisciplinaires (1 scientifique + 1 juriste ou 2 scientifiques de disciplines différentes).
- L'étude comprendra :
 - Le cadre juridique
 - Les données scientifiques (théoriques et techniques)
 - Les commentaires généraux et personnels
- Le travail sera rendu sous forme d'une affiche (taille A0) où les grandes lignes de l'étude, les schémas, les tableaux seront clairement exposés. Cette affiche servira de support à l'exposé que chaque binôme fera en 10 minutes devant un jury constitué de membres de l'équipe pédagogique qui posera alors quelques questions (5 à 10 minutes).
Vous trouverez ci-joint une affiche en exemple.
- Les dates :
 - Pour chaque binôme vous communiquerez les noms des étudiants et le sujet de l'étude au secrétariat :
Haude Le Guyader (haude.le-guyader@u-psud.fr)
avant le **15 février 2012**
 - La date et le lieu des soutenances seront communiqués ultérieurement.
